



Programme de formation

Formation Protection Travailleur Isolé



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Nom du stagiaire :	Voir convocation
Nom de l'entreprise :	C.GUEGUEN-FORMATION
Période de formation :	Voir convocation
Durée de la formation :	3h30 ½ journée
Tarif :	https://catalogue.cgueguen-formation.fr/formation/protection-des-travailleurs-isoles-recyclage
Horaire :	09h00 à 12h30 13h30 à 17h00
Nombre de participants	Stagiaires : 4 à 12 personnes
Modalités et délais d'accès :	L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée. Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+
Public visé :	Les responsables encadrants travailleurs isolés RH, CSE, manager
Nom du formateur :	GUEGUEN Claude
Qualification du formateur :	Formateur, IPRP, consultant
Lieu de formation :	En Intra entreprise
Niveau de connaissances préalables requis :	Aucun
Objectifs de la formation :	Maîtriser son cadre de responsabilité juridique, Intégrer l'isolement dans l'évaluation des risques (DUERP) Piloter le choix et le déploiement des solutions techniques, Construire et faire vivre la chaîne de secours, Manager le changement et lever les freins psychologiques
Modalité :	Présentiel
A l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de :	Cadrer juridiquement et protéger l'organisation, Cartographier et évaluer les risques réels Arbitrer et déployer les solutions adaptées Structurer l'urgence et la chaîne de secours

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :	En Présentiel : Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'acquérir sous les 7 heures formation sur 1 jour les notions de la formation. La formation a lieu dans un local ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bonne et due forme. Toutefois, un encadrement à distance est à la disposition du Bénéficiaire tant sur le plan technique que pédagogique.
Contact accompagnant pédagogique :	<u>Coordonnées de contact :</u> Mail : c.gueguenformation@gmail.com Tel : 02 96 46 38 96 <u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30 <u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30 Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.
Contact support technique :	<u>Coordonnées de contact :</u> Mail : c.gueguenformation@gmail.com Tel : 02 96 46 38 96 <u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30 <u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u> Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30 Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.



Moyens Pédagogiques :	Alternance de théorie et de pratique en situation de travail.
Moyens Techniques :	Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, PC Vidéoprojecteur Supports pédagogiques : Livret papier ou digital téléchargeable sur le site pour chaque stagiaire. Les ressources humaines et l'animation Le cadre réglementaire et documentaire L'environnement et matériel adaptés selon la formation
Nature des travaux demandés au stagiaire et Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :	Mise en application des acquis L'évaluation formative, de 5 à 10 minutes selon le module Mise en pratique guidée après chaque grand module Ateliers pratiques : études de cas, jeux de rôle ou exercices pratiques. Observation de la manière dont les stagiaires appliquent la théorie.
Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :	Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 72h (hors week-end et jours fériés) à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.
Modalités de suivi et d'évaluation des séquences de formation ouverte ou à distance :	Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes : Questions réponses, mise en situation, quiz, qcm.
Handicap :	Toutes les formations dispensées dans notre organisme de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés. Référent : https://www.cgueguen-formation.fr/referent-personne-en-situation-handicap/
Indicateurs de performance	Satisfaction (Formation récente — indicateurs disponibles à l'issue des premières sessions) Certifié (Formation récente — indicateurs disponibles à l'issue des premières sessions)

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

Module 0 | Accueil & Positionnement (15 min)

- **Tour de table express** : Présentation des participants et attentes spécifiques.
- **Présentation des objectifs** : Comprendre les obligations, savoir évaluer le risque d'isolement et maîtriser les dispositifs DATI/scénarios d'urgence.

Module 1 | Cadre Légal, Enjeux & DUERP (1h00)

- **Enjeux & Formes d'isolement** :
 - Typologies : isolement physique (chantier, bureau isolé), temporel (heures décalées) et psychologique.
 - **La "Triple Peine"** : Analyse du sur-accident par impossibilité d'alerter, retard des secours et détérioration de l'état de la victime.
- **Cadre Réglementaire & Jurisprudence** :
 - **Article L4121-1** : Obligation de sécurité de résultat / moyens renforcés de l'employeur.
 - **Article R4512-13** : Interdiction d'isoler un travailleur sans moyen de donner l'alerte.
 - Droits et limites légitimes du **Droit de Retrait**.
- **Évaluation & Matrice de Risque** :

Niveau de Risque = Dangerosité du poste x Probabilité d'isolement

 - Application directe sur le **DUERP** (Document Unique).

Module 2 | Solutions Techniques & Secours (1h00)

- **Panorama des Dispositifs DATI (Dispositifs d'Alerte pour Travailleur Isolé)** :
 - Comparatif express : *Smartphone dédié vs Boîtier autonome vs Montre vs Balise satellite*.
- **Fonctions Critiques** :
 - Perte de verticalité (chute), absence de mouvement (malaise), bouton SOS/arrachement et sécurité positive (auto-test réseau/batterie).
 - Réponse aux **zones blanches** (Réseau multi-opérateurs, satellite, relais radio).
- **Organiser la Chaîne de Secours** :
 - Architecture de l'alerte : *Interne (Collègues/PC sécurité) vs Externe (Télésurveilleur)*.
 - Protocoles stricts de **levée de doute** (éviter la saturation des secours publics pour de fausses alertes).

Module 3 | Déploiement, Psychologie & Clôture (1h00)

- **Accès des Secours & Guidage** :
 - Transmission des informations clés aux services d'urgence (15 / 18 / 112).
 - Guidage dans les zones complexes (badge d'accès, plans à jour).
- **Acceptation Humaine & Législation (RGPD)** :
 - Démystification du « flicage » : la géolocalisation n'est activée **qu'en cas d'alerte réelle**.
 - Rédaction de la charte d'utilisation et note de service.
- **Atelier Pratique Express (20 min)** :
 - Mises en situation : Déclenchement d'une alerte réelle/test et simulation de la chaîne de levée de doute.
- **Clôture & Validations (10 min)** :
 - Quiz de validation des connaissances (QCM express).
 - Remise des attestations de formation.

SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>